

BANQUE & CLIMAT

LE SECTEUR BANCAIRE MAROCAIN
AU RENDEZ-VOUS DE LA COP 22
MARRAKECH 2016





1.	BANQUES MAROCAINES ET ENJEUX DE LA FINANCE CLIMAT	3
2.	TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET FINANCEMENT DES GRANDS PROJETS D'ÉOLIENS ET D'ÉNERGIES RENOUVELABLES : QUELQUES EXEMPLES	5
3.	EVALUATION ET MAÎTRISE DE L'IMPACT DES RISQUES CLIMATIQUES	7
4.	ALIGNEMENT DE LA FINANCE AUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	9
5.	ENGAGEMENTS DU SECTEUR BANCAIRE MAROCAIN CONCERNANT LA FINANCE CLIMAT	10
6.	LE GROUPEMENT PROFESSIONNEL DES BANQUES DU MAROC	12



« Le choix de cette terre d'Afrique pour organiser la COP 22 à Marrakech et notre conférence elle-même, viennent souligner l'importance de se concentrer sur les défis Africains car l'Afrique est très concernée par les effets du changement climatique. Le Maroc, lui-même, figure parmi les 33 pays les plus menacés par les effets du stress hydrique.

Aussi, sommes-nous fiers, en tant que citoyens marocains, de savoir que le Maroc met en œuvre un programme quasiment unique de par le monde, celui de production d'énergies renouvelables à grande échelle - à Ouarzazate, notamment – et que, d'ici 2030, plus de la moitié de son électricité sera fournie par des énergies propres.

Nous, financiers, portons témoignage que la Finance Durable, celle qui doit accompagner cette transformation économique et ces transitions énergétiques, est créatrice de richesses et d'emplois ! Elle l'est pour les banques, pour le système financier en général et, surtout, pour nos entreprises et nos concitoyens.

A cet effet, nous croyons fermement, (...), aux vertus du partenariat liant gouvernements, institutions publiques nationales, entreprises Africaines et organismes multilatéraux.

C'est ensemble que peuvent être élaborées des stratégies concrètes, conformes aux besoins de nos clients et nos parties prenantes, des stratégies nationales et multilatérales, programmées et échéancées, pour soutenir l'émergence d'une Finance Durable, au service d'une économie réelle à bas carbone.

Au Maroc, nous sommes au début d'une démarche d'harmonisation de place dans les domaines de la Finance Durable, sous le double égide de notre Banque Centrale – Bank Al Maghrib - et de l'Association des Banques du Maroc - GPBM -.(...)

Les banques sont prêtes à s'engager pour identifier, dans leurs portefeuilles d'actifs bancaires, le risque-carbone et évaluer son impact selon une approche qui sera déterminée incessamment. »

*Extrait du Discours de M Othman Benjelloun,
Président du GPBM, conférence « Creating Green Banking Markets in Africa »,
12 octobre 2016, Casablanca*





« Quelle que soit la pertinence des stratégies soutenant la transition vers une économie plus responsable et plus durable, leur crédibilité demeure tributaire du niveau de mobilisation et d'implication de l'ensemble des parties prenantes, privées, publiques et civiles, et de la capacité à assurer les moyens de financement nécessaires.

Aussi, la finance durable, verte ou climatique est-elle aujourd'hui au cœur de tous les débats portant sur le développement durable.

L'ensemble des composantes du secteur financier sont appelées à contribuer à relever ce défi, au premier rang desquels, le secteur bancaire qui a un rôle majeur à jouer par la mobilisation des ressources vertes diversifiées et stables dans le temps en vue de soutenir les projets de développement durable, par définition engagés sur le moyen et le long terme [...]

Il est ici question de contribuer à la création et au développement d'un marché de capitaux verts, à travers notamment l'émission de Green Bonds, mais aussi d'appeler la population à s'allier au mouvement en mettant à leur disposition des produits d'épargne verts. »

*Extrait de l'Allocution d'ouverture de M. Abdellatif Jouahri,
Gouverneur de Bank Al Maghrib,
Conférence internationale « Création d'un marché de finance verte en Afrique »,
12 octobre 2016, Casablanca*





1. BANQUES MAROCAINES ET ENJEUX DE LA FINANCE CLIMAT

Conscientes des enjeux, les banques marocaines soutiennent l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 2 degrés. Elles s'inscrivent dans ce sens dans des politiques de financement durable et responsable. Le secteur bancaire marocain, en proposant des solutions de financement dédiées à l'Efficacité Energétique, participe activement au financement des projets d'Energie Renouvelable et adopte

des politiques environnementales fortes, incluant la maîtrise des impacts directs. Certaines banques, avancées dans leur engagement en matière de Finance Durable, intègrent déjà la gestion des risques sociaux et environnementaux dans leurs activités de financement et adhèrent à des initiatives internationales en matière de Finance Durable.

DE LA COP 21 À LA COP 22 : DES PARTENARIATS ET DES ENGAGEMENTS FORTS AUTOUR DE LA FINANCE CLIMAT

Le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM) a participé à la COP21 de Paris en animant notamment, le 04 décembre 2015 avec des experts et des organismes internationaux, un atelier sur la Finance Climat, en synergie avec le ministère délégué chargé de l'environnement et en présence des responsables de banques marocaines.

Avec la COP21 de Paris et la préparation de la COP22 de Marrakech, les banques se sont penchées sur :

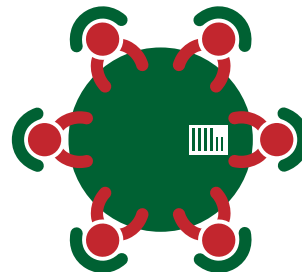
- ▶ la définition des modalités de recherche de financements verts, particulièrement dans le cadre du fonds vert de 100 milliards de dollars américains,

- ▶ l'élaboration de critères d'éligibilité d'un projet vert,
- ▶ la simplification des procédures d'accès au financement des projets verts,
- ▶ l'exploration de nouveaux créneaux de financement participatif vert,
- ▶ la mise en place des mécanismes d'évaluation, de suivi et de reporting des financements verts,
- ▶ la régionalisation verte de nos services à travers le Royaume.

FEUILLE DE ROUTE DU SECTEUR FINANCIER ET LES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un large processus de concertation et d'échanges impliquant opérateurs, fédérations professionnelles et régulateurs, piloté au sein d'un comité finance climat par le Comité scientifique de la COP 22 et avec la coordination de Bank Al-Maghrib, a permis d'élaborer une feuille de route Finance Climat commune avec un volet général et une autre spécifique à l'Afrique avec 5 axes majeurs permettant l'alignement du secteur financier marocain sur les enjeux de développement durable :

1. l'extension de la gouvernance fondée sur les risques aux risques socio-environnementaux,
2. le développement d'instruments et de produits financiers durables,
3. le renforcement des capacités dans le domaine de la finance durable,
4. la transparence et la discipline de marché,
5. Feuille de route finance climat Afrique



COMITÉ DE LIAISON FBF/GPBM

Lors de la COP 21 et en préparation à la COP 22, les banques adhérentes du Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM) et de la Fédération bancaire française (FBF) se sont mobilisées pour la mise en place et le développement d'une coopération entre les deux pays en matière de Finance Climat. Le Comité de liaison ainsi créé a permis de coordonner les actions de la finance climat et des rencontres entre responsables de développement durable français et marocains.

2.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET FINANCEMENT DES GRANDS PROJETS D'ÉOLIENS ET D'ÉNERGIES RENOUVELABLES : QUELQUES EXEMPLES

Le Fonds Africain d'Efficacité Energétique (FAEE) a été créé par une banque marocaine en 2015. Il a pour objectif de mobiliser des capitaux pour l'investissement dans des projets d'efficacité énergétique au Maroc, en Tunisie et en Côte d'Ivoire. Ce fonds permet également de réduire les émissions de CO2 de plus de 200 000 tonnes annuelles et d'améliorer la compétitivité des pays ciblés à travers la diminution de leur intensité énergétique et la création de plus de 3 000 emplois.

FINANCEMENT DE PARCS ÉOLIENS ET SOLAIRES DANS LE ROYAUME

- ▶ **TAREC** : conception d'un parc éolien « Projet TARFAYA », (300 MW)
- ▶ **UPCR (ACWA POWER)** : développement, financement et conception du parc éolien «Projet KHALLADI» région de Tanger, (120 MW).
- ▶ **Projet solaire NOOR** : les centrales solaires PV :
- ▶ **NOOR IV** Ouarzazate , (55 MW),
- ▶ **NOOR** Boujdour, (15 MW)
- ▶ **NOOR** Laayoune, (65 MW)

SOLUTIONS DE FINANCEMENT DÉDIÉES À L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Initiée par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), en partenariat avec la Banque allemande de développement KfW, la Banque européenne d'investissement (BEI) et l'Agence française de développement (AFD), «MorSEFF» mobilise pour le Maroc, via des banques locales, 80 millions d'euros pour des projets privés d'entreprises ou de particuliers qui réduisent le gaspillage énergétique et encouragent le recours aux sources d'énergie renouvelable.

Par ailleurs différentes solutions ont été conçues et adaptées au niveau du secteur bancaire, de manière à soutenir les entreprises dans leur démarche d'optimisation de leur consommation d'énergie :

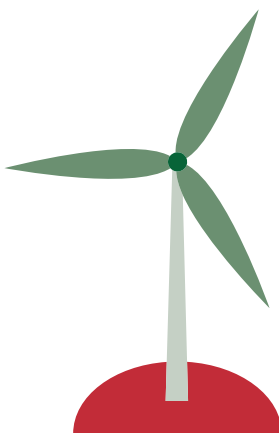
- ▶ Simplification de l'accès à l'audit énergétique, notamment à travers le financement, en complément de la subvention accordée par MOUSSANADA EFFICACITE ENERGETIQUE de Maroc PME,

- Financement des programmes d'investissement liés à l'efficacité énergétique, dans le cadre du mécanisme IMTIAZ qui permet de bénéficier de subventions accordées par l'Etat aux PME,
- Montages de financements adaptés à chaque cas, avec la possibilité de recourir à des fonds d'investissement,
- Dispositif d'accompagnement, reposant sur des Partenariats Public-Privé, visant à mettre à la disposition des entreprises une expertise pointue en matière d'assistance technique et d'audit énergétique.

DE PLUS EN PLUS ORIENTÉ VERS L'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE (ISR)

Certaines banques de la place proposent à leurs clients de concilier performance financière et prise en compte de l'empreinte environnementale, sociale et de la gouvernance dans la sélection et la gestion de leurs investissements à travers un fonds ISR.

Ce premier fonds marocain est basé sur des critères de performance en responsabilité sociétale s'appuyant sur la recherche et les opinions de l'agence indépendante de notation extra financière, Vigeo/EIRIS.



3.

EVALUATION ET MAÎTRISE DE L'IMPACT DES RISQUES CLIMATIQUES

Dans le cadre d'une démarche systémique, des banques marocaines ont mis en place un Système de Management Environnement et Social (SEMS) basé sur les huit normes de performance d'IFC (International Finance Corporation) permettant d'évaluer et de maîtriser les impacts sociaux et environnementaux des projets financés. Ils sont ainsi classés en fonction de la catégorie de risques SEMS et EP et de la liste d'exclusion SEMS.

EXEMPLES DE LA LISTE D'EXCLUSION SEMS

- PRODUCTION OU COMMERCE D'ARMES
- PRODUCTION ET COMMERCE DU TABAC
- PRODUCTION ET COMMERCE D'ALCOOL
- JEUX ET CASINO
- PRODUCTION OU COMMERCE DE BOIS OU D'AUTRES PRODUITS FORESTIERS AUTRES QUE CEUX GÉRÉS DURABLEMENT
- PÊCHE AU FILET DANS LE MILIEU MARIN EN UTILISANT DES FILETS DE PLUS DE 2,5 KM DE LONGUEUR

PRINCIPES DE CATÉGORISATION DES PROJETS

A : Projets présentant des impacts sociaux et environnementaux significatifs irréversibles, voire sans précédent

B : Projets présentant des impacts sociaux et environnementaux peu nombreux limités, réversibles et faciles à traiter par des mesures d'atténuation

C : Projets d'entreprises de services présentant des impacts sociaux et environnementaux minimes ou nuls

FI : Financement d'intermédiaires financés

PRINCIPES DE L'EQUATEUR (EP)

Une banque marocaine est signataire des Principes de l'Equateur (EP) et ce depuis 2010. Ces normes mondialement reconnues visent la prise en compte des critères sociaux et environnementaux dans les projets financés supérieurs à 10 millions de dollars. La méthodologie appliquée repose sur les principes suivants :

PRINCIPE 1 : Revue et catégorisation

PRINCIPE 2 : Evaluation environnementale et sociale

PRINCIPE 3 : Standards environnementaux et sociaux applicables

PRINCIPE 4 : Système de gestion E&S et plan d'action

PRINCIPE 5 : Participation des parties prenantes

PRINCIPE 6 : Mécanisme de règlement des griefs

PRINCIPE 7 : Revue indépendante

PRINCIPE 8 : Covenants

PRINCIPE 9 : Suivi indépendant et reporting

PRINCIPE 10 : Reporting et transparence

INITIATIVES DU SECTEUR BANCAIRE MAROCAIN DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA FINANCE CLIMAT

Une banque marocaine a rejoint, en octobre 2015, le « Positive Impact Working Group » piloté par UNEP FI avec le soutien de 10 institutions financières de premier plan. L'objectif de ce programme innovant est d'établir un nouveau business model basé sur les notions d'impact et de marché tout en respectant les trois piliers du développement durable : l'économie, l'environnement et la société. Elle adhère également au Global Compact et à ses dix principes, relatifs aux respects des droits de l'Homme, des normes de travail, de protection de l'environnement, ainsi qu'à la lutte contre la corruption.

Sur tous ces volets d'autres banques se sont déployées chacune selon sa propre stratégie.

4.

ALIGNEMENT DE LA FINANCE AUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

A l'instar des bonnes pratiques à l'international, Bank Al-Maghrib (la Banque Centrale du Maroc) et le Groupement Professionnel des Banques du Maroc ont engagé, en parfaite synergie, des discussions dans le cadre de la commission mixte BAM/GPBM, afin d'aligner progressivement et de manière coordonnée l'ensemble du secteur bancaire marocain sur les besoins en termes de Développement Durable et de Finance Climat. Des propositions concrètes ont été formulées dans ce sens et adoptées dans la feuille de route Finance Climat du secteur financier :

1. ADAPTATION DES SYSTÈMES DE NOTATION INTERNE : demander aux banques d'introduire la dimension environnementale dans leur système de notation interne du risque de crédit, au même titre que les autres critères d'évaluation (gouvernance, situation financière, endettement, situation patrimoniale, secteur d'activité...),

2. EVALUATION DU RISQUE CARBONE : engager les banques dans une démarche d'identification du risque carbone dans leurs portefeuilles d'actifs puis en évaluer les impacts selon une approche à définir,

3. CHARTE « FINANCE CLIMAT » : Accompagner le secteur bancaire, dans le cadre du GPBM, pour établir et adopter une charte « finance climat » dont l'objectif sera de :

- ▶ prendre des engagements de financement en matière de financement durable,
- ▶ prendre des engagements sur le

plan de la responsabilité sociale et environnementale,

- ▶ sensibiliser la clientèle aux préoccupations environnementales.

4. RESSOURCES :

- ▶ inciter les banques à recourir et à mobiliser des ressources « vertes », notamment à travers des lignes de financement internationales en liaison avec la thématique (Fonds vert pour le climat, ...).
- ▶ promouvoir le développement de produits d'épargne verts (dédiés au financement de projets de développement durables), bénéficiant d'un cadre fiscal incitatif.

5. DÉPLOIEMENT AFRIQUE :

- ▶ développer les échanges entre Bank Al-Maghrib et ses homologues africains dans le domaine du développement durable
- ▶ organiser une action d'échange et de sensibilisation entre Bank Al-Maghrib et les régulateurs des pays africains sur la finance climat au cours des semaines à venir.
- ▶ développer l'implication et les initiatives des banques marocaines et accompagner celles de l'état Marocain en Afrique

6. EDUCATION FINANCIÈRE : élargir le périmètre d'action de la Fondation Marocaine pour l'Education Financière aux préoccupations environnementales et à la finance durable, en intégrant notamment ces sujets dans les curricula scolaires en cours d'élaboration en collaboration avec les départements ministériels concernés.

5.

ENGAGEMENTS DU SECTEUR BANCAIRE MAROCAIN CONCERNANT LA FINANCE CLIMAT

Conscient des enjeux du développement durable pour notre pays et de son rôle à jouer dans ce domaine, le secteur bancaire marocain prend les engagements ci-après conformément à la feuille de route Finance Climat du secteur financier :

ENGAGEMENT 1 : S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ▶ Adhérer aux principes fondamentaux qui constituent le socle du Développement Durable (DD),
- ▶ Formaliser et rendre publiques les engagements de Développement Durable,
- ▶ Intégrer les principes du Développement Durable aux politiques et pratiques de la Banque ainsi qu'aux processus décisionnels,
- ▶ Rendre compte de l'exercice de la responsabilité, environnemental social et de gouvernance (ESG).

ENGAGEMENT 2 : FAIRE DU SECTEUR BANCAIRE ET FINANCIER MAROCAIN, UN ACTEUR RECONNU À L'INTERNATIONAL EN MATIÈRE DE FINANCE RESPONSABLE

- ▶ S'engager pour une approche coordonnée et privilégier l'utilisation de référentiels et standards internationaux communs,
- ▶ Mettre en place un dialogue constructif et durable entre les acteurs de la profession au Maroc et à l'international,
- ▶ Participer aux initiatives internationales phares du secteur financier,
- ▶ Mettre en œuvre des pratiques exemplaires en matière de Finance Responsable et les partager,
- ▶ Accompagner les homologues africains dans la démarche.

ENGAGEMENT 3 : INTÉGRER DES CRITÈRES ESG DANS LES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

- ▶ Prendre en compte les critères ESG dans le processus de décision, d'investissement, de gestion d'actif et de conseil, par la mise en place d'un système de gestion des risques extra-financier,
- ▶ Développer des financements et des offres de financements à impact environnemental et social positif,
- ▶ Rendre compte de l'intégration des critères ESG dans les activités financières.

ENGAGEMENT 4 : LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT ET EN ACCOMPAGNANT LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- ▶ S'aligner sur les orientations nationales en matière de réduction de gaz à effets de serre,
- ▶ Sensibiliser les clients et les autres parties prenantes pour une meilleure prise en compte des questions environnementales et climatiques,
- ▶ Suivre les émissions atmosphériques liées aux activités, en vue de les réduire,
- ▶ Décarboner les portefeuilles en adoptant des politiques sectorielles et des critères d'exclusion pour les activités les plus polluantes,
- ▶ Accompagner la transition énergétique des entreprises,
- ▶ Intensifier le financement des énergies renouvelables.

ENGAGEMENT 5 : ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE NOS TERRITOIRES D'IMPLANTATION, EN FAVORISANT L'INCLUSION FINANCIÈRE ET EN CONTRIBUANT AUX CAUSES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

- ▶ Garantir l'accessibilité des services bancaires et financiers, notamment des TPME et des particuliers,
- ▶ Œuvrer pour l'éducation financière du public,
- ▶ Contribuer au développement des communautés.

ENGAGEMENT 6 : AGIR AVEC ÉTHIQUE ET TRANSPARENCE

- ▶ Garantir la loyauté des pratiques sous toutes ses formes,
- ▶ Identifier et dialoguer avec les parties prenantes,
- ▶ Fournir de l'information exacte et pertinente.

LES BANQUES ONT UN RÔLE CENTRAL À JOUER: 3 PRIORITÉS

PRIORITÉ	PAQUET PROPOSÉ : PRINCIPAUX OUTILS
ÉTENDRE LA GOUVERNANCE FONDÉE SUR LES RISQUES	- Orientations sur la gestion des risques - Tests de résistance internes - Tests de résistance réglementaires
RENFORCER L'ACCÈS AU FINANCEMENT DURABLE	- Exigences relatives aux prêts prioritaires - Prêts et garanties à faible coût - Variation des exigences en matière d' de capitaux - Opérations de refinancement par la bi centrale - Nouveaux modèles de services financiers
AMÉLIORER LA CULTURE ET LA STRUCTURE BANCAIRES	- Développement des capacités financières - Structure et diversité du marché - Nouvelle institution financière verte - Organisation fondée sur les valeurs

Extrait du rapport de l'enquête du PNUE
« Le système financier dont nous avons besoin »

PRINCIPALES RENCONTRES DU GROUPEMENT PROFESSIONNEL DES BANQUES MAROCAINES SUR LA FINANCE DURABLE, EN PRÉPARATION DE LA COP 22

Partenariats nationaux et étrangers :

- Commission mixte « Développement Durable » Bank Al-Maghrib (Banque Centrale du Maroc) et GPBM,
- Rencontres périodiques avec l'Autorité Marocaine du Marché des capitaux, l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la prévoyance Sociale, Casablanca Finance City, la Bourse de Casablanca et la Fédération Marocaine des compagnies d'assurance,
- Membre du Groupe de travail « Finance Climat » présidé par M. Nizar Baraka, Président du Conseil Economique, Social et environnemental et Président du Comité Scientifique de la COP22.
- Rencontres et réunions diverses avec la Confédération Générale des Entreprises Marocaines (CGEM) sur divers aspects liés aux changements climatiques, particulièrement sur le renforcement de l'efficacité énergétique.
- Concertation avec d'autres partenaires publics et privés : ministères, Conseil Economique, Social et Environnemental, Société Civile, Fédération Bancaire Française, Union des Banques Arabes, Union Bancaire Francophone regroupant des associations et fédérations bancaires d'Afrique (UMOA / CEMAC), d'Europe, des pays arabes, du Canada et de l'île Maurice.
- Participation à de nombreux événements nationaux et internationaux sur le Développement Durable et la Finance Climat.

6. LE GROUPEMENT PROFESSIONNEL DES BANQUES DU MAROC



HISTORIQUE

Créé en 1943 et consacré par l'ancienne loi bancaire du 21 avril 1967, puis par celles du 06 juillet 1993 et 14 février 2006, le GPBM est l'association des banques régie actuellement par la loi bancaire n°103-12 du 24 Décembre 2014, relative à l'exercice de l'activité des établissements de crédit et de leur contrôle.

MISSIONS

- ▶ Représentation exclusive des banques pour les missions qui lui sont dévolues
- ▶ Concertation, échanges et partage dans un marché libre et concurrentiel
- ▶ Etudes, réflexion, consultation, propositions, création et gestion de services interbancaires et encouragement de l'investissement
- ▶ Veille réglementaire et professionnelle dans le cadre de ses compétences
- ▶ Développement durable et responsabilité sociale.

STRUCTURE ET GOUVERNANCE

- ▶ Assemblée générale
- ▶ Conseil d'Administration
- ▶ Présidence et direction générale :

PRÉSIDENT:

MONSIEUR OTHMAN BENJELLOUN,
Président Directeur Général de BMCE BANK OF AFRICA,

VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ :

MONSIEUR MOHAMED EL KETTANI,
Président Directeur Général d'ATTIJARIWABA BANK

VICE-PRÉSIDENT :

MONSIEUR MOHAMED BENCHAABOUN,
Président Directeur Général de la Banque Centrale Populaire.

DIRECTEUR GÉNÉRAL :

MONSIEUR EL HADI CHAIBAINOU

PLUSIEURS COMITÉS, COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

ADHÉRENTS DU GPBM

(Toutes les banques agréées par ordre alphabétique)





CONTACT

El Hadi CHAIBAINOU

Directeur Général

GROUPEMENT PROFESSIONNEL
DES BANQUES DU MAROC

8 Avenue Moulay Rachid Espace Porte d'Anfa
Casablanca - Maroc

Tél. : +212 522 95 97 98/99 - Fax : +212 522 36 50 18

E-mail : gpbm@gpbm.ma

